

[ACCUEIL \(/HOME\)](#) > [FAUCIGNY \(/FAUCIGNY\)](#)

Sallanches : JCM Décolletage installe un nouveau système de filtration pour en finir avec la pollution

MIS EN LIGNE LE 14/04/2021 À 08:00 ✎ PAR [HÉLÈNE SERBES \(/606773/DPI-AUTHORS/HELENE-SERBES\)](#)

[CORONAVIRUS \(/608628/FREE-TAGS/CORONAVIRUS\)](#)

Alors que l'entreprise avait été interpellée par les riverains en octobre 2020 au sujet de ses émissions de fumées huileuses, JCM décolletage a depuis investi dans un système de filtration dernière génération permettant de réduire de près de 100 % ses émissions de particules fines.

Avant/après l'installation du nouveau système de filtration des fumées (octobre 2020 et avril 2021).



C'est une bonne nouvelle pour la qualité de l'air dans la vallée. L'entreprise JCM Décolletage vient d'investir dans un tout nouveau système de filtration fabriqué par une entreprise suédoise et qui permet de mettre fin aux émissions de particules fines (voir photos).

L'équivalent en émissions d'une cuillère à soupe de particules par an

« C'est un système de filtration constitué de quatre groupes. Chaque machine est raccordée à un groupe. Les fumées qui sortent des machines circulent dans un tuyau hermétique jusqu'aux filtres. Il y a trois niveaux de filtration et sur le dernier filtre on est à 1 micromètre. Avant d'installer ce système, on avait fait des relevés

indiquant qu'on émettait des particules à hauteur du seuil autorisé par la législation européenne, qui est assez permissive. Désormais on ne rejette plus que l'équivalent d'une cuillère à soupe de particules par an », se félicite Nicolas Delamare, directeur général de JCM Décolletage. Si l'entreprise a investi dans ce nouveau système de filtration, c'est avant tout pour l'amélioration des conditions de travail de ses salariés et notamment de ceux qui travaillent dans l'atelier. « Avant, on avait l'impression que l'air était clair dans l'atelier mais avec ce système on voit vraiment une différence. Les salariés l'ont remarqué tout de suite », ajoute Michel Jiguet-Covex, créateur et président de l'entreprise.

Plusieurs plaintes du voisinage

En octobre dernier, le propriétaire d'une ferme voisine, seule habitation en plein cœur de la zone industrielle, était venu se plaindre auprès des salariés de JCM, au sujet des **fumées huileuses emportées par les vents jusqu'à son domicile (<https://www.lemessager.fr/15426/article/2020-10-03/sallanches-il-vit-en-pleine-zone-industrielle-au-milieu-du-bruit-et-des-fumees>)**. D'autres habitants du Clos des Baz s'étaient également manifestés. Grâce à ce nouvel investissement, le problème est désormais résolu.

Un investissement subventionné à 30 % par le Fonds air entreprises

La Communauté de communes du Pays du Mont-Blanc a participé à hauteur de 30 % à cet investissement par le biais du Fonds air entreprises. Le coût total d'investissement pour JCM Décolletage s'élève donc à 210 000 euros. « *Le dossier était prêt depuis décembre 2019 mais il a fallu attendre qu'il soit validé par la communauté de communes. Dès que ça a été le cas, on a procédé à l'installation. Ça a duré à peu près un mois, le système est en marche depuis 15 jours. Il ne manque plus que quelques finitions, notamment la protection des boîtiers contre les intempéries* », détaille Michel Jiguet-Covex, avant d'ajouter « *la finalité c'est que désormais on rejette de l'air propre, même plus propre que l'air ambiant* ».

Récupérer la chaleur

Le système de filtration fonctionne comme une pompe géante qui récupère toutes les fumées des machines. Ces fumées chaudes ne sont désormais plus dans l'air environnant. « *Ça permet de faire baisser la température dans*

l'atelier en été et en hiver on va récupérer la chaleur pour chauffer l'atelier, ça fonctionne presque comme une clim réversible », précise Michel Jiguet-Covex.

Malgré la crise, l'entreprise continue de se développer



L'entreprise, qui compte une soixantaine de salariés, a racheté le terrain attendant afin de se développer davantage et prévoit de démolir le bâtiment situé sur le nouveau terrain, pour y reconstruire une extension. *« On va pouvoir doubler la surface, réinvestir et embaucher. Actuellement on manque de place, cet été on va démolir le vieux bâtiment et à l'automne on commence les travaux. On pense pouvoir investir les lieux d'ici l'été 2022, ça permettra de désengorger l'actuel atelier »,* souligne Michel Jiguet-Covex. Malgré la crise sanitaire, la direction de l'entreprise a refusé de ralentir sur les investissements qu'elle prévoyait et a donc bien installé son système de

filtration, bien que ce soit un investissement non productif. *« Ma volonté c'est d'avancer et de rester dans l'élan qui était le nôtre avant la crise sanitaire. Même si notre chiffre a été impacté de 25 %, on continue.*

« On a embauché sept personnes »

En 2020 on a investi dans deux machines de production et une machine de tri et on a embauché sept personnes, en particulier des opérateurs. On a aussi investi pour répondre à la norme IATF, une certification auto », explique le créateur de JCM. Si la crise a impacté le chiffre d'affaires de JCM Décolletage, l'entreprise a réussi à garder la tête hors de l'eau grâce notamment au fait que son activité est très diversifiée. *« On travaille encore à 40 % pour le secteur automobile, mais aussi dans la connectique pour l'aéronautique et l'aérospatial, on fabrique des composants de mousquetons pour le secteur du sport, mais on travaille aussi pour le bâtiment, le nucléaire, le ferroviaire, le médical, etc. »,* détaille Nicolas Delamare, directeur général.

[Coronavirus \(/608628/free-tags/coronavirus\)](#)

[Investissements \(/606373/iptc/investissements\)](#)

[Entreprises \(/606399/iptc/entreprises\)](#)

[Pollution de l'air \(/606747/iptc/pollution-de-l-air\)](#)

[Sallanches \(Haute-Savoie\) \(/606532/locations/sallanches-haute-savoie\)](#)